

# - Réseau Sentinelles

Responsable(s) : Hanslik Thomas, UMR S 707

Blanchon Thierry

Date de modification : 11/04/2011 | Version : 1 | ID : 2582

## Général

### Identification

Nom détaillé	Réseau Sentinelles
Numéro d'enregistrement (ID-RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.)	CNIL, 471393 (1996)

### Thématiques générales

Domaine médical	Maladies infectieuses Psychologie et psychiatrie
-----------------	---

Déterminants de santé	Géographie
-----------------------	------------

Autres, précisions	grippe, syndrômes grippaux, diarrhées aiguës, varicelles, crises d'asthme, urétrites masculines, zona, oreillons, tentatives de suicide, maladie de Lyme, recours à l'hospitalisation
--------------------	---

Mots-clés	sentinelles, médecins généralistes, surveillance
-----------	--

### Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable	Hanslik
Prénom	Thomas
Adresse	27 rue Chaligny 75571 PARIS CEDEX 12
Email	sentinelles@u707.jussieu.fr
Laboratoire	UMR S 707
Organisme	INSERM

Nom du responsable	Blanchon
Prénom	Thierry
Adresse	27 rue Chaligny 75571 PARIS CEDEX 12

### Collaborations

## Financements

Financements Publique

Précisions INSERM, UPMC, InVS

## Gouvernance de la base de données

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur INSERM

Statut de l'organisation Secteur Public

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur Université Pierre et Marie Curie

Statut de l'organisation Secteur Public

## Contact(s) supplémentaire(s)

## Caractéristiques

### Type de base de données

Type de base de données Registres de morbidité

Origine du recrutement des participants Via une sélection de professionnels d'exercice libéral

Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude interventionnelle Non

Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon Collecte par des médecins généralistes volontaires (inscrits au réseau Sentinelles)

## Objectif de la base de données

Objectif principal Surveillance épidémiologique continue d'indicateurs de santé

Critères d'inclusion patients vus en consultation de médecine générale dont la situation répond à la définition de cas d'un des indicateurs surveillés par le réseau Sentinelles

## Type de population

Age Nouveau-nés (naissance à 28j)  
Nourrissons (28j à 2 ans)

Petite enfance (2 à 5 ans)  
Enfance (6 à 13 ans)  
Adolescence (13 à 18 ans)  
Adulte (19 à 24 ans)  
Adulte (25 à 44 ans)  
Adulte (45 à 64 ans)  
Personnes âgées (65 à 79 ans)  
Grand âge (80 ans et plus)

Population concernée	Sujets malades
Sexe	Masculin Féminin
Champ géographique	National
Détail du champ géographique	Estimation nationales, régionales
<b>Collecte</b>	
<b>Dates</b>	
Année du premier recueil	11/1984
<b>Taille de la base de données</b>	
Taille de la base de données (en nombre d'individus)	> ou égal à 20 000 individus
Détail du nombre d'individus	Recueil continu. 39878 in 2013
<b>Données</b>	
Activité de la base	Collecte des données active
Type de données recueillies	Données cliniques Données déclaratives
Données cliniques, précisions	Dossier clinique
Données déclaratives, précisions	Auto-questionnaire papier
Existence d'une bibliothèque	Non
Paramètres de santé étudiés	Evénements de santé/morbidité Consommation de soins/services de santé
Consommation de soins, précisions	Consultations (médicales/paramédicales)
<b>Modalités</b>	

Mode de recueil des données	Minitel (jusqu'en 1999), Site web et logiciel ad-hoc. Collecte du nombre de cas observé et d'une fiche clinique pour chaque cas (fiche spécifique à chaque indicateur surveillé)
Suivi des participants	Non
Appariement avec des sources administratives	Non
<b>Valorisation et accès</b>	
<b>Valorisation et accès</b>	
Lien vers le document	<a href="http://www.sentiweb.fr/?page">http://www.sentiweb.fr/?page</a>
<b>Accès</b>	
Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition)	Estimations d'incidence nationales et régionales disponibles en ligne sur le site internet dès publication (hebdomadaire). Téléchargement direct des données sous forme de fichier, cartes, ou graphiques. Rapports et bulletins de surveillance également. Une demande d'accès à des données plus détaillées peut être réalisée sur le site internet.
Accès aux données agrégées	Accès libre
Accès aux données individuelles	Accès restreint sur projet spécifique